

## **L'intimidation en milieu scolaire : Définir, comprendre et intervenir**

**Dr / Belasla Fatiha**

**Ecole Normale supérieure –Bouzareah**

### **Introduction :**

Le phénomène de l'intimidation est un enjeu qui touche toutes les couches de la société, notamment les jeunes écoliers, c'est aussi l'une des formes de violence, elle se présente dans tous les contextes sociaux, culturels et économiques. Elle est un phénomène complexe et ses origines sont multiples. Comme les autres formes de violence, les comportements d'intimidation ne doivent pas être tolérés et nécessitent que l'on intervienne.

L'intimidation s'apparente souvent à la violence psychologique, et va des paroles blessantes aux menaces et au rejet, elle a des conséquences qui dépassent la cour de récréation.

De multiples études se sont penchées ces dernières années sur le phénomène de l'intimidation chez les jeunes et sa relation avec les rapports interpersonnels, la dépression, le décrochage scolaire, la violence, le suicide, les problèmes de comportement, etc. Nombre d'entre elles ont porté sur l'intimidation et la victimisation en milieu scolaire, l'école étant le premier lieu de socialisation dans la vie d'un individu. Ces études nous ont permis d'en savoir un peu plus sur ce phénomène qui semble prendre de l'ampleur dans nos sociétés. Ce qui justifie notre intérêt pour le sujet.

### **1- Définir l'intimidation :**

«L'intimidation est tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser » **(Glasser, 1997).**

Selon cette définition, on constate que l'intimidation peut prendre diverses formes et être motivée, notamment, par l'identité sexuelle, l'homophobie, une caractéristique physique, etc.

Elle est faite par une personne, ou s'organise au sein d'un groupe pour détériorer le statut social ou encore, exclure une personne ciblée, et ce, en utilisant divers moyens (parole, écrit, téléphone et médias sociaux). avec une intention malveillante ou non.

On remarque aussi que la personne qui commet un geste d'intimidation, manifeste un pouvoir dans un rapport de force pour diminuer l'autre, et que les actes commis créent chez la victime un stress qui engendre une modification importante de son fonctionnement et de ses habitudes. Et on remarque qu'il y a intimidation ou harcèlement lorsqu'un individu (ou un groupe) pose des gestes inacceptables, de façon répétée, envers une victime et lorsqu'un individu inflige ou tente d'infliger intentionnellement des blessures physiques ou un traumatisme d'ordre psychologique ou social à une personne. Il s'agit souvent de contacts physiques, de mots, de regards, de gestes obscènes ou d'exclusion intentionnelle d'un groupe **(Olweus, 1999).**

On reconnaît généralement comme actes d'intimidation : l'agression verbale, le rejet social, la médisance et les rumeurs dévalorisantes, le dénigrement, les coups, les menaces verbales

ou physiques, le chantage, l'agression physique, le viol, le taxage et la séquestration(Stéphane Cyr Desjardins, 2009,p02)

De façon générale, pour parler d'intimidation, on doit retrouver trois caractéristiques: Le caractère répétitif de l'acte; Un rapport de force inégal entre les individus et enfin un sentiment de détresse chez la victime.

On parle d'une personne intimidée lorsqu'elle est contrainte, menacée ou agressée à répétition par une personne ou un groupe de personnes en situation d'avantage psychologique, intellectuel ou physique par rapport à elle. L'intimidation comporte trois phases : latente, émergente ou manifeste. En définitive, il s'agit toujours d'actes : intentionnels; répétés; au désavantage de la victime et à l'avantage des intimidateurs.

## **2- Comprendre l'intimidation :**

Pourquoi certains élèves ont recours à l'intimidation pour contrôler ou exercer un pouvoir? Selon les tenants de la thérapie de la réalité, le contrôle et le pouvoir serviraient à combler un manque chez certains individus (Glasser, 1997). Il s'agit donc d'un déséquilibre constaté au niveau de la personnalité de l'intimidateur qui le pousse à agir ainsi

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'engendrer un comportement intimidateur chez un jeune. Certains sont de nature psychologique, ils peuvent prédisposer un jeune à développer des préjugés, des comportements agressifs ou contribuer à modérer ou à aggraver ces comportements. D'autres sont de nature environnementale, soit tout ce qui est lié au statut socioéconomique, à la famille de même qu'à la relation parent-enfant. En effet, l'intimidation, comme la victimisation, débute souvent à la maison.

Des signes d'inadaptation sociale risquent d'apparaître dans les familles où les parents présentent des comportements de délaissement, d'indifférence ou encore de protection excessive envers les enfants.

Les facteurs liés à l'environnement scolaire jouent également un rôle déterminant dans l'accroissement ou la réduction des problèmes d'agressivité existants chez certains et en émergence chez d'autres.

Des chercheurs ont ainsi ciblé certains facteurs pouvant favoriser les gestes d'intimidation en milieu scolaire : l'absence de règlements relativement à cette problématique, une faible surveillance des enseignants ou d'autres adultes durant les récréations et les temps libres, l'absence de réaction de la part des élèves non concernés par l'intimidation, le manque de relation entre la direction de l'école et les élèves, une faible cohésion entre le personnel enseignant et la direction et la non-participation des élèves et du personnel à la prise de décisions les concernant.(Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, 2005.)

Nous savons effectivement que les conséquences de l'intimidation dépassent largement l'enceinte du milieu scolaire et se perpétuent à l'âge adulte. Plusieurs études démontrent qu'en conséquence d'actes répétés d'intimidation, de nombreux jeunes se désintéressent de l'école, allant même jusqu'à abandonner leurs études. D'autres études mettent en lumière le fait que l'intimidation par les pairs tend à accroître les difficultés d'adaptation sociale des victimes, à les rendre plus vulnérables aux problèmes de santé mentale en vieillissant, ou encore à les rendre plus susceptibles de commettre des gestes violents, pouvant aller jusqu'à la participation à des bagarres et au port d'armes.(Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, 2005.)

### 3- Quelles sont les formes de l'intimidation?

L'intimidation peut se retrouver dans diverses formes de violence comme l'homophobie, la discrimination raciale, la violence dans les relations amoureuses. Elle peut prendre les formes suivantes :

- **L'intimidation verbale** : qui consiste de façon générale à utiliser des surnoms, des moqueries, des insultes et des menaces afin de ridiculiser, humilier et rabaisser l'autre ou tenir des propos racistes ou sexistes.

- **L'intimidation physique** : qui comporte des gestes, comme ceux de frapper, pousser, de pincer, de donner des coups de pied ou de poing, de bousculer, de tirer les cheveux, de cracher, de lancer des objets et de voler des biens appartenant à la victime ou endommager des biens.

- **L'intimidation relationnelle ou sociale** : qui consiste en des manœuvres visant à causer le rejet et l'exclusion d'un jeune. Cela se fait en ternissant son image, en l'humiliant devant les autres ou, de manière indirecte, en faisant circuler de fausses rumeurs ou des médisances à son sujet, exclure du groupe ou isoler socialement, ridiculiser l'autre, briser des amitiés. (Stéphane Cyr Desjardins, 2009, p7)

### 4- Qui sont les cibles de l'intimidation ?

L'élève ciblé par un intimidateur l'est généralement en raison d'une ou de plusieurs caractéristiques qui le distinguent des autres, le rendent différent, envié ou vulnérable. Il peut s'agir

- **De l'apparence physique** : petite ou grande taille, obésité ou très petit gabarit, traits du visage, couleur de cheveux, couleur de peau, style vestimentaire .

- **D'un handicap** : qu'il soit moteur, sensoriel ou intellectuel, ou d'une condition médicale , de traits de personnalité.

- **De manières de se comporter** : timidité, difficultés sur le plan des habiletés sociales, tics, anxiété excessive, agitation et hyperactivité, de caractéristiques sociales telles que l'origine ethnique, culturelle ou socio-économique, ou d'une appartenance religieuse qui est marginale par rapport au milieu dans lequel vit l'enfant.

### 5- Qu'est-ce qui pousse quelqu'un à vouloir «intimider» une autre personne?

Il y a plusieurs raisons qui poussent une personne à en intimider une autre comme :

- Comblent un manque et un désir de domination accompagné d'un tempérament colérique.

- Un sentiment de toute-puissance (croire qu'on vaut mieux que les autres).

- Des conditions familiales qui auraient amené l'élève à développer de l'hostilité envers les pairs et à ressentir de la satisfaction à blesser et à faire souffrir les autres.

- L'intimidation peut être une forme de violence instrumentale (calculée plutôt que motivée par la colère) permettant à l'élève intimidateur de se procurer de l'argent, des cigarettes, etc. Cette forme d'intimidation porte le nom de « taxage » dans certains milieux.

- L'intimidation peut également être la cause de l'effet domino, c'est-à-dire une accumulation de difficultés (manque d'encadrement, manque d'habiletés sociales) provoquant une chaîne de comportements inadéquats. ( Stéphane Cyr Desjardins, 2009, p4 )

## 6- Les signes de l'intimidation donnés par la victime :

Un enfant victime ou témoin d'intimidation préférera le plus souvent taire ce qu'il sait ou subit, vraisemblablement par honte ou par peur d'envenimer la situation en communiquant avec un adulte. On décèlera tout de même quelques signes en portant une attention particulière à des changements de comportement soudains ou progressifs chez la victime, et surtout en la questionnant, ainsi que son entourage. Par exemple, on pourra observer : des emportements agressifs inaccoutumés; des symptômes bénins injustifiables autrement (maux de ventre, maux de tête, nausées, douleurs, etc.); des blessures; des vêtements ou du matériel endommagés, perdus ou volés à répétition; l'évitement de certains élèves, des récréations, de la cafétéria, de certains corridors, etc. Des retards et des absences injustifiables autrement; une perte de motivation; ainsi qu'une anxiété ou de l'angoisse liées à certaines activités (où se produisent les situations d'intimidation); on peut observer aussi de la solitude et l'isolement du fait qu'un jeune soit fréquemment la cible des rumeurs, des blagues et taquineries de ses camarades de classe. (Stéphane Cyr Desjardins, 2009, p3).

## 7-Quelles peuvent être les conséquences de l'intimidation sur la victime et sur

### l' intimidateur?

L'intimidation peut avoir des conséquences graves sur le développement des victimes, et ce, à court et à long terme. Plus jeunes, certains des élèves victimes d'intimidation ne veulent plus aller à l'école et ont des symptômes physiques. En vieillissant, ils peuvent développer d'autres façons de se protéger (armes, gangs, abandon scolaire).

Par contre, les études tendent à démontrer que la plupart des victimes ne gardent pas à l'âge adulte de séquelles de ces mauvais traitements. Toutefois, même si cela est rare, il arrive que certaines victimes deviennent dépressives voire suicidaires et développent une image négative d'elles-mêmes. Du côté des élèves intimidateurs, on estime que 60 % des garçons, âgés de 11 à 13 ans et auteurs de harcèlement, auront un casier judiciaire avant l'âge de 24 ans (Charach et al., 1995).

De plus, même si les élèves intimidateurs ne sont pas enclins à le dire, la plupart d'entre eux sont **malheureux**. L'intimidation devrait être considérée comme le symptôme d'un problème plus profond qui est souvent masqué. Il n'y a pas de conséquence unique et définie pour toutes les victimes d'intimidation ; il arrive que certaines personnes ressortent plus fortes de ces expériences, alors que d'autres en éprouveront des difficultés insurmontables pour le reste de leur vie. On reconnaît comme conséquences les plus dommageables à court et à plus long terme pour certaines victimes : la dépression; l'anxiété, le décrochage, l'abus de substances psychotropes, une faible estime de soi, l'adélinqance, l'agression, le suicide.

Ces conséquences sont le fait de nombreux facteurs psychosociaux, le fruit du hasard et des circonstances. Il importe avant tout de soutenir la victime, en lui offrant de l'écoute, de la compréhension, du respect et de la considération, voire, si possible, des occasions de mettre en valeur ses qualités et de les faire apprécier par ses pairs. Il peut également être bon de conscientiser l'agresseur, en le sensibilisant à la situation de sa victime, en lui montrant les avantages qu'il peut tirer de certaines actions positives compatibles avec son éthique personnelle.

Généralement, on compte plusieurs conséquences psychologiques et sociales de l'intimidation qui incluent:

l'anxiété, l'insomnie, la dépression le manque de confiance en soi, l'absentéisme scolaire l'humiliation, la peur, la hausse de risque de suicide ou d'autres formes de conduite

autodestructrice .Les témoins d'intimidation peuvent craindre qu'ils deviennent de prochaines victimes ,les élèves qui intimident les autres, peuvent développer une image déformée d'eux-mêmes et apprendre à utiliser l'agression comme moyen de contrôle Ils ont un risque plus élevé de santé mentale médiocre, de décrochage scolaire, ceux qui apprennent à harceler les autres avant l'âge de 8 ans ont six fois plus de chances d'avoir une condamnation pénale avant l'âge de 24 ans. On constate aussi de la perte de l'estime de soi à la dépression ou d'autres troubles de santé mentale.(Stéphane Cyr Desjardins, 2009,p8)

De façon générale, Si on la laisse perdurer, l'intimidation amène à la création d'un environnement social destructeur qui interfère avec les objectifs pédagogiques, la santé et le bien-être des élèves.

### **8- L'importance d'intervenir à l'intimidation :**

Afin de diminuer les actes d'intimidation, il est important que toutes les personnes qui voient ces actes interviennent. La seule façon est de parler, de dénoncer et d'intervenir à chaque acte. Le silence est le pouvoir de la personne qui fait des actes d'intimidation.

Les victimes d'actes d'intimidation ne sont pas responsables de l'intimidation. Elles n'ont pas cherché à subir de l'intimidation et elles ne méritent pas de vivre une telle situation. Tout au long de l'intervention, on ne doit pas exiger d'eux de porter le fardeau de la preuve. Ce sont les auteurs d'actes d'intimidation qui sont désignés comme responsables de la situation et du problème : ils doivent arrêter, ils ont fait de mauvais choix et ils doivent adopter d'autres comportements.

L'élève de son côté, doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel scolaire ainsi qu'envers ses pairs. Doit contribuer à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire. À cette fin, il est tenu de participer aux activités de l'école qu'il fréquente concernant le civisme et la lutte contre l'intimidation.

La direction doit mettre en application un protocole dans son école. Informer le personnel du protocole d'intervention contre l'intimidation. Mettre sur pied un comité pour contrer et prévenir l'intimidation. Informer les parents sur le protocole d'intervention contre l'intimidation.

Quant aux enseignants, ils doivent parler de l'intimidation aux élèves (prévention. Participer au moyen de dénonciation. Recevoir les confidences des élèves. Juger s'il s'agit d'un acte de violence, d'intimidation ou d'un conflit.

Pour les parents, il faut être à l'écoute de son enfant, s'il est témoin ou victime de gestes d'intimidation ou de violence à l'école. Dénoncer les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire. Participer à la recherche de solutions et à l'élaboration d'un plan d'intervention. Informer l'école si l'intimidation se poursuit.

Et puisque la prévention, est une affaire de tous, Le rôle des témoins est un élément déterminant dans la présence de violence et d'intimidation. La dénonciation par les témoins est un moyen de prévention qui constitue un élément clé. Les témoins ont un rôle important à jouer pour prévenir l'intimidation.

Des résultats de recherches proposent quelques pistes d'intervention par rapport aux témoins telles que :

-Sensibiliser tous les élèves, les adultes de l'école et les parents aux types d'intimidation et aux conséquences négatives engendrées à court, moyen et long terme sur le développement personnel et social. Différencier la dénonciation de la délation (« stoler »). Inviter les élèves

à intervenir, à ne pas tolérer la loi du silence et à adopter les comportements de protection et de coresponsabilité comme S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer; Apprendre aux élèves à demander de l'aide pour soi et pour les autres et à identifier les personnes-ressources dans leur environnement. Privilégier des approches et des activités qui favorisent le développement de l'empathie, des valeurs collectives, de l'entraide et des attitudes coopératives, évaluer les risques;

-Intervenir auprès des élèves qui intimident en signifiant clairement à l'élève que la violence est inacceptable et qu'il faut arrêter les actes d'intimidation, appliquer les conséquences de façon immédiate, équitable, cohérente et personnalisée.

Dépendamment de l'analyse de la situation, pour certains élèves, un soutien est nécessaire pour les aider à changer leur comportement : Leur apprendre à découvrir leurs pensées et leurs croyances erronées et à les remplacer par d'autres, plus réalistes et positives.

-Privilégier des interventions où l'élève apprend de nouvelles habiletés et des comportements mieux adaptés, notamment pour canaliser ses frustrations, sa colère, son agressivité, pour le valoriser positivement.

-Privilégier un soutien individuel plutôt qu'en groupe. (Isabelle Dagneau, 2012, p7)

### **9-Comment peut-on prévenir l'intimidation à l'école ?**

Dans toute situation d'intimidation ou de violence, il est nécessaire de soutenir et d'outiller la victime pour prévenir un autre événement dans lequel elle serait à nouveau la cible. Les victimes d'intimidation ou de violence ne sont pas responsables de l'acte posé par l'auteur. Elles n'ont pas cherché à subir de la violence et ne méritent pas de vivre une telle situation. Ce sont les auteurs des actes qui sont responsables de leur geste: ils doivent arrêter, ils ont fait de mauvais choix, ils doivent adopter d'autres comportements et nous savons qu'ils en sont capables.

Les solutions au problème de l'intimidation n'ont pas besoin d'être punitives. Même s'il est important que le comportement de l'intimidateur entraîne pour lui des conséquences, essayer de cerner le problème et à trouver des moyens d'intervention qui fonctionnent..

Certes, il faut établir des limites et les respecter soi-même autant que les faire respecter, par exemple en affirmant sans réserve que l'intimidation et l'exclusion sont des comportements inacceptables. Mais la « tolérance zéro » et la sévérité n'ont jamais donné de résultat probant pour contrer de tels problèmes. Au contraire, ce sont davantage la compassion, le respect des différences, l'écoute attentive et l'ouverture d'esprit qui peuvent améliorer la situation, en classe comme à la maison. Les défis de groupe, la coopération et l'entraide contribuent aussi à une amélioration significative de la situation à plus long terme.

Et au-delà du groupe lui-même, c'est par la concertation de tout le réseau social qu'il est possible d'envisager des solutions efficaces pour les enfants, c'est-à-dire tout à la fois avec l'école, la famille, les organismes sportifs et culturels, les centres de santé et les services sociaux en relation avec les enfants.

Le plan de lutte contre l'intimidation à l'école doit avoir principalement pour objet **de prévenir** et de contrer toute forme d'intimidation à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école. Il doit être adopté par chaque établissement public ou privé et présenter :

**1.** une analyse de la situation de l'école au regard des actes d'intimidation.

2. les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique;
3. les mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire;
4. les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence et, de façon plus particulière, celles applicables pour dénoncer une utilisation de médias sociaux ou de technologies de communication à des fins de cyberintimidation;
5. les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne;
6. les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence;
7. les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte;
8. les sanctions disciplinaires applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes;
9. le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation. ( **Isabelle Dagneau 2012** )

#### **10-Comment faire cesser l'intimidation en milieu scolaire ?**

Pour faire cesser l'intimidation en milieu scolaire ,il faut commencer par bâtir **une culture saine** .( **Huneault, Jessica,2014** ) nous propose un cadre en trois volets pour aider à établir dans un milieu scolaire, une stratégie de prévention de l'intimidation parmi les plus exhaustives :

1. **Réflexion** : pour parvenir à réduire l'intimidation, il est nécessaire que tous les membres de la communauté scolaire – de la direction à l'association des élèves – réfléchissent à la façon dont on utilise le pouvoir dans l'école et au lien entre la responsabilité et le pouvoir (positif ou négatif).
2. **Changer les attitudes** : pour faire cesser l'intimidation, il est nécessaire de bâtir une culture qui prône le respect des droits des enfants – et de tout le monde – à la sécurité, à la force et à la liberté. Pour ce faire, il faut créer un milieu qui favorise :
  - l'acceptation véritable et même la célébration de nos différences;
  - le respect des sentiments, des besoins et des préoccupations des autres;
  - l'identification du racisme, de l'homophobie, du sexisme et de toutes les formes d'agression et qui permet de trouver des façons de les contrer;
  - le développement personnel et collectif.
3. **Stratégies d'action** : pour établir une stratégie de prévention de l'intimidation systémique efficace à long terme, il est important :
  - d'aider les adultes à acquérir des aptitudes qui leur permettront d'intervenir avec respect, sensibilité et efficacité.
  - de renforcer les aptitudes sociales et de gestion de conflits des élèves, les sensibiliser davantage à l'intimidation et à ses conséquences pour les enfants, les adolescentes et

les adolescents, et leur donner les renseignements dont elles et ils ont besoin pour résister à l'intimidation;

- d'élaborer une politique sur la prévention de l'intimidation. **(Huneault, Jessica,2014)**

Différentes études insistent sur l'importance de la valorisation des comportements prosociaux pour prévenir et faire cesser l'intimidation à l'école parce que le rôle de l'école ne se limite pas au développement intellectuel des jeunes de même qu'à l'acquisition des connaissances nécessaires à leur réussite du parcours scolaire. L'école se voit également confier le mandat de concourir à leur insertion harmonieuse dans la société, en faisant d'eux des individus créatifs, critiques et empathiques.

L'empathie est effectivement une condition importante des relations sociales. Or, elle s'avère souvent déficiente chez les intimidateurs. À cet effet, la littérature sur le sujet tend à démontrer toute l'importance de favoriser l'empathie et l'ouverture d'esprit chez les jeunes à même l'enseignement **(Huneault, Jessica,2014)**

Le développement de tels comportements prosociaux peut se concrétiser à travers l'émergence de différentes situations d'interaction sociale entre les jeunes. En effet, La formule magistrale d'enseignement ne permettant pas de valoriser les interrelations entre les élèves, il importe de susciter davantage d'occasions de dialogues et d'Intervenir efficacement.

Il faut savoir qu'à l'école, les épisodes d'intimidation se produisent généralement dans les aires communes (couloirs, halls, escaliers, cafétéria, cour de récréation, etc.) et essentiellement lorsque celles-ci sont peu ou mal supervisées par les adultes .

Dans 85 % des épisodes d'intimidation, d'autres jeunes sont présents lorsque des gestes sont commis. Dans 75 % des cas, les pairs témoins de la scène accorderaient une attention positive à l'agresseur. À l'opposé, lorsque les témoins quittent les lieux, interviennent ou condamnent les actes de l'agresseur, ce qui arrive dans 10 à 20 % des épisodes, le pouvoir de l'agresseur s'en trouve diminué et l'intimidation cesse en moins de dix secondes dans plus de la moitié des cas . **(Croix-Rouge canadienne, 2014)**

Nous pouvons interrompre le cycle de l'intimidation non seulement en posant des gestes concrets et en modifiant les comportements, mais aussi en transformant la culture de l'école. Nous pouvons changer les mentalités et passer d'une culture qui, involontairement, tolère et même encourage l'intimidation à une autre plus humaine, plus respectueuse et fermée à toute forme d'intimidation

Les mesures et les stratégies efficaces pour prévenir et faire cesser l'intimidation en milieu scolaire, c'est de transmettre les messages suivants aux enfants et aux adolescentes et adolescents

- Toutes les formes de cruauté, d'exploitation, de domination, d'humiliation et d'agression sont une forme négative de pouvoir et de contrôle.

-Ce n'est jamais la faute ni la responsabilité de l'élève qui subit les actes.

-Les enfants, les adolescentes et adolescents et toutes les personnes ont le droit de vivre à l'abri de la violence et des agressions dans toutes les sphères de leur vie

-Les adultes peuvent fournir un soutien et jouer un rôle actif pour protéger les jeunes des agressions.

- Il est important et nécessaire de briser la loi du silence qui va de pair avec les agressions et d'en parler à quelqu'un.



Pour interrompre et faire cesser le cycle de l'intimidation, il importe de reconnaître les actes d'intimidation, de les dénoncer et de mettre un frein aux comportements intimidants dans toutes les interactions et activités quotidiennes. Par exemple, on pourra intervenir dans une situation d'intimidation, élaborer des politiques et des procédures visant expressément à prévenir l'intimidation ou développer des stratégies et des pratiques qui encourageront la création d'un milieu scolaire sain. Tout changement culturel, y compris à l'école, découle d'un phénomène collectif.

Pour interrompre et faire cesser le cycle de l'intimidation en milieu scolaire, il importe de mettre en place un programme de prévention de l'intimidation qui consiste à élaborer un éventail de stratégies qui favorisent la prise en charge et qui s'appliquent à tous les niveaux de la vie scolaire. La participation de tous les membres de la communauté scolaire – élèves, parents, enseignantes et enseignants, personnel du service de garde, le personnel de soutien, tout intervenant psychosocial gravitant autour des enfants et la direction – est essentielle à la planification et à la mise en œuvre de ces stratégies. (<http://bienetrealecole.ca>)

À l'école l'enseignant aussi a un rôle, c'est de sensibiliser les intimidateurs et leurs pairs au problème de l'intimidation. Des mesures informatives et constructives contribueront au développement du leadership et du civisme chez les élèves de sa classe. On pourrait également profiter de l'occasion pour déterminer les forces de chacun des enfants et leur aptitude à résoudre les conflits de manière responsable. La très grande majorité des élèves souhaitent un milieu d'apprentissage paisible et sûr. Ces élèves sont ceux dont les attitudes, les connaissances et les comportements à l'égard de l'intimidation peuvent être le plus facilement modifiés.

Si l'intimidation existe, c'est qu'il existe, chez les enfants, une culture qui l'appuie. L'inverse est également vrai : sans une culture qui l'appuie, l'intimidation diminue. (**Wendy Craig et al, 2001**)

Il est aussi important de faire prendre conscience aux enfants de ce qu'ils ressentent vraiment envers l'intimidation. Pour certains, ce peut être une forme de « spectacle » ou une source de sensations fortes dans la cour de récréation. Il faut les confronter à la réalité, qui est que d'autres enfants se font blesser. Il faut les amener à considérer les choses du point de vue de la victime. Fixez des règles de base pour la discussion : dites bien aux élèves que vous ne leur demandez pas de blâmer qui que ce soit; personne ne doit donc être nommé.

L'intervention des élèves est efficace : les recherches démontrent que lorsque les enfants interviennent, les comportements d'intimidation cessent en moins de dix secondes une fois sur deux. (**Wendy Craig et al, 2001, p2**).

## **Conclusion**

Comme toute autre forme d'agression, l'intimidation est une question de pouvoir, que ce soit une perte de pouvoir, un déséquilibre des pouvoirs ou un abus de pouvoir. Les jeunes sont plus vulnérables à l'intimidation s'ils sont peu informés, possèdent peu d'aptitudes, se sentent impuissants et sont isolés. Pour parvenir à réduire efficacement cette vulnérabilité, il importe que les stratégies de prévention mettent l'accent sur la prise en charge par le milieu, de la problématique, notamment en donnant des renseignements réalistes et pratiques et en permettant d'acquérir des aptitudes, d'élargir les possibilités, d'obtenir le soutien des pairs et des adultes et d'avoir accès aux ressources communautaires. Il s'agit avant tout de fournir des outils plutôt que d'imposer des règles et de renforcer la confiance en soi et l'estime de soi des jeunes, des adolescentes et des adolescents.

Les adultes peuvent favoriser le développement du pouvoir d'agir chez les enfants de différentes façons. Mettez l'accent sur ce que les enfants peuvent faire plutôt que sur ce qu'elles ou ils ne peuvent pas faire (ou devraient ou ne devraient pas faire). Croyez en leurs capacités et montrez que vous avez confiance en elles et en eux. Prenez leurs expériences et leurs sentiments au sérieux. Parlez-leur de leurs droits (par exemple de leur droit d'être en sécurité, fortes, forts et libres) et de leur responsabilité de respecter les droits des autres. (<http://bienetrealecole.ca>)

L'intimidation peut avoir de lourdes conséquences à long terme chez les victimes et chacun a son rôle à jouer pour l'enrayer.

C'est l'affaire de tout le monde! Cela commence par soi. Les victimes et les élèves intimidateurs doivent se prendre en main. La responsabilité revient aux témoins, aux parents, aux directeurs d'école, aux enseignants, aux médias, à la société. Chaque individu peut contribuer à éliminer ce phénomène. La seule solution est de cesser de prendre ces comportements inacceptables à la légère et d'agir pour les faire cesser.

### **Bibliographie :**

-**BULLETIN** de liaison de l'Association Québécoise des Psychologues Scolaires (AQPS), L'intimidation, volume 25, Numéro 1

-**CENTRE** Québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, 2005.

-**CHARACH**, A., Pelper, D., and Ziegler, S(1995.) "Bullying at School: A Canadian Perspective", Education Canada, N° 35, , p. 12-18.

-**CROIX ROUGE** canadienne,(2014) : Quelques faits sur l'intimidation, Prévention de la violence et de l'intimidation – Jeunes, En ligne,

-**FORUM** jeunesse de l'île de Montréal, Enquête par questionnaire sur la problématique de l'intimidation, destiné aux jeunes et aux professionnels montréalais, août-septembre 2014.

-**GLASSER**, William.(1997) : La théorie du choix, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, , 280 p.

-**HUNEAULT**, Jessica. (2014) : Comprendre les freins et les leviers dans l'intimidation à l'école : L'empathie comme caractéristique de l'environnement scolaire, Protocole de recherche.

-**ISABELLE** Dagneau(2012) : Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école Protocole d'intervention, Document de travail élaboré par, coordonnatrice aux services éducatifs de la Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC),

-**MINISTÈRE** de l'éducation(1999) : Pleins feux sur l'intimidation. Programme de prévention à l'intention des écoles élémentaires, Colombie-Britannique, p 379.

-**OLWEUS**, Dan (1999) : Violence entre élèves, harcèlement et brutalités : les faits, les solutions, Paris, ESF, 108 p.

-**STEPHANE** Cyr Desjardins, (2009) : Canada. Éditeur : Guide pédagogique, L'office National du Film du Canada

-**WENDY** Craig et al, (2001) : Canada. Éditeur : Conseil canadien de la sécurité.